

AVIS DES SOCIETES



AVIS DES SOCIETES
INDICATEURS D'ACTIVITE TRIMESTRIELS
L'UNION INTERNATIONALE DE BANQUES PUBLIE CI-DESSOUS SES INDICATEURS D'ACTIVITE RELATIFS
AU 1^{ER} TRIMESTRE 2015

(en milliers de dinars)

	Du 01/01/2015 Au 31/03/2015	Du 01/01/2014 Au 31/03/2014	Au 31/03/2015	Au 31/03/2014	Au 31/12/2014
1 PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	78 383	73 094	78 383	73 094	316 439
- Intérêts	61 745	57 030	61 745	57 030	245 928
- Commissions en produits	13 877	13 729	13 877	13 729	55 555
- Revenus du Portefeuille-titres commercial et d'investissement	2 761	2 334	2 761	2 334	14 956
2 CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	29 242	27 796	29 242	27 796	119 721
- Intérêts encourus	28 296	27 038	28 296	27 038	116 669
- Commissions encourues	946	758	946	758	3 052
3 PRODUIT NET BANCAIRE	49 141	45 298	49 141	45 298	196 718
4 AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	24	32	24	32	117
5 CHARGES OPERATOIRES	25 998	23 522	25 998	23 522	102 039
- Frais de personnel	19 174	17 161	19 174	17 161	73 015
- Charges générales d'exploitation (1)	4 852	4 451	4 852	4 451	21 123
- Dotations aux amortissements	1 972	1 910	1 972	1 910	7 901
6 STRUCTURE DU PORTEFEUILLE	-	-	112 980	60 353	113 516
- Portefeuille titres commercial	-	-	-	-	-
- Portefeuille titres d'investissement	-	-	112 980	60 353	113 516
7 ENCOURS DES CREDITS A LA CLIENTELE	-	-	3 412 031	3 134 160	3 441 625
8 ENCOURS DE DEPOTS	-	-	3 075 782	3 019 233	3 150 880
- Dépôts à vue	-	-	906 838	841 281	923 652
- Dépôts d'épargne	-	-	1 145 835	1 063 440	1 128 078
- Dépôts à Terme, certificats de Dépôts et autres produits financiers	-	-	963 503	1 035 273	1 021 971
- Autres Dépôts et avoirs	-	-	59 607	79 239	77 176
9 EMPRUNTS ET RESSOURCES SPECIALES	-	-	290 280	316 556	304 534
10 CAPITAUX PROPRES	-	-	267 761	61 380	267 715

(1) Les chiffres arrêtés au 31/03/2014 ont été retraités pour les besoins de la comparabilité.

(2) Compte non tenu des Résultats des périodes

COMMENTAIRES / INDICATEURS D'ACTIVITE AU 31 MARS 2015

1- BASES RETENUES POUR L'ELABORATION DES INDICATEURS TRIMESTRIELS

Les indicateurs trimestriels de la banque, arrêtés au 31 Mars 2015, sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, et notamment les normes comptables (NCT 21 à 25) relatives aux établissements telles qu'approuvées par l'arrêté du Ministre des Finances du 25 juin 1999.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2-1 Prise en compte des produits

Les intérêts et agios courus et non encore encaissés à la date de l'arrêté sont comptabilisés parmi les produits lorsqu'ils concernent les clients classés parmi les « actifs courants » (classe A) ou parmi les « actifs nécessitant un suivi particulier » (classe B1), au sens de la circulaire BCT n° 91-24.

Les intérêts et agios courus et non encaissés relatifs à des créances classées parmi les « actifs incertains » (classe B2), les « actifs préoccupants » (classe B3) ou encore les « actifs compromis » (classe B4), au sens de la circulaire BCT n° 91-24, sont constatés en agios réservés et non en produits.

Pour l'arrêté des comptes au 31/03/2015, la réservation des intérêts et agios relatifs à des créances classées B2, B3 ou B4 a été faite sur la base de la classification des créances telle qu'arrêtée à la date du 31/03/2015.

2-2 Portefeuille titres d'investissement

Le portefeuille titres d'investissement est constitué des titres de participation, des fonds gérés par l'internationale SICAR, des BTA et des Obligations.

Ces titres sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition. L'encours des titres de participation est présenté net de provisions. Les souscriptions non libérées sont constatées en hors bilan.

2-3 Evaluation des avoirs et dettes en devises

Les avoirs et les dettes libellés en devises sont réévalués à la date d'arrêté sur la base du cours moyen des devises sur le marché interbancaire publié par la BCT.

2-4 Justifications des estimations retenues pour la détermination de certains indicateurs

L'abonnement des comptes de charges et de produits a été effectué conformément aux méthodes retenues lors de l'arrêté annuel des états financiers.

Faits marquants

- Les dépôts – tous types de dépôts confondus - ont augmenté de **1,9 %** pour atteindre un encours de **3 075,8 MTND** au 31 mars 2015 vs 3 019,2 MTND au 31 mars 2014 correspondant à une progression de **+56,5 MTND**. Cette évolution résulte notamment de la progression de **7,8%** des dépôts à vue et des dépôts d'épargne (**+82,4 MTND** pour les dépôts d'épargne et **+ 65,5 MTND** pour les dépôts à vue) contre une baisse de **- 71,8 MTND** pour les dépôts à terme, les certificats de dépôts et les autres produits financiers.
- L'encours net des crédits à la clientèle a augmenté de **8,9 %** au 31 Mars 2015, pour atteindre **3 412 MTND** vs 3 134,2 MTND à fin mars 2014.
- L'encours des emprunts et ressources spéciales a atteint **290,3 MTND** au 31 mars 2015 contre 316,6 MTND à fin mars 2014. Cette variation s'explique par le remboursement d'un montant de **23,1 MTND**

relatif aux échéances des emprunts obligataires émis par l'UIB en juillet 2009, en septembre 2011, décembre 2011 et décembre 2012. L'encours des emprunts et ressources spéciales a été également impacté par la baisse des dettes rattachées de **0,5 MTND**, par l'amortissement à hauteur de **3,6 MTND** de l'emprunt en dollar contracté auprès de la Société Générale et par la hausse des ressources spéciales de **0,9 MTND**.

- Les produits d'exploitation bancaire, présentés nets des agios réservés, ont atteint **78,4 MTND** au 31 mars 2015 vs 73,1 MTND au cours la même période de l'année 2014, ce qui correspond à une évolution de **+7,2%**.
- La marge d'intérêt a atteint **33,4 MTND** au 31 mars 2015 contre 30 MTND au 31 mars 2014 soit une augmentation de **11,5%**. La bonne tenue de la marge d'intérêt, qui a déjà intégré le fléchissement de la demande des crédits aménagement, est due au double effet de la maîtrise des charges d'exploitation bancaire (non sans lien avec l'augmentation de capital), et de la progression des encours moyens des prêts, et ce, en dépit de l'autolimitation des crédits par les entreprises (croissance des encours moyens en dinar limitée à **+5,9%** vs **7,8%** pour les crédits aux particuliers).
- La marge sur les commissions a atteint **12,9 MTND** au 31 mars 2015, soit un niveau équivalent aux commissions réalisées durant la même période de 2014.
- S'agissant des revenus en lien avec le portefeuille titre d'investissement, ils ont accusé une progression de 18,3% (**2,8 MTND** vs 2,3 MTND).
- L'effet conjugué de l'accroissement de la marge d'intérêt, du maintien de la marge sur commissions et de la hausse des revenus du portefeuille-titres commercial et d'investissement, s'est traduit par une amélioration du Produit Net Bancaire qui a atteint un montant de **49,1 MTND** au 31 mars 2015 vs 45,3 MTND au 31 mars 2014, soit une progression de **3,8 MTND** correspondant à une évolution de **+8,5%**.
- Les frais de personnel ont atteint **19,2 MTND** au 31 mars 2015 vs 17,2 MTND à fin mars 2014, soit une augmentation de **11,7%**. Lesdits frais, ajustés des éléments non récurrents (prime exceptionnelle servie au personnel à l'occasion du 50^{ème} anniversaire de la Banque), ont accusé une augmentation de **9,2%** en lien principalement avec les augmentations intervenues au niveau du secteur à partir du 1^{er} mai 2014.
- Les charges générales d'exploitation ont atteint un montant de **4,9 MTND** au 31 mars 2015 vs 4,5 MTND au 31 mars 2014, soit une augmentation de **9%**. Lesdites charges, ajustées des éléments non récurrents, ont évolué de **+5,8%**.
- Les charges opératoires (frais de personnel & charges générales d'exploitation et dotations aux amortissements) ont évolué de 10,5%. Ajustées des éléments non récurrents, lesdites charges ont progressé de **+ 8%**.
- Le résultat brut d'exploitation (RBE) est passé à **23,2 MTND** au 31 mars 2015 vs 21,8 MTND au 31 mars 2014, soit une évolution de **+6,2%**. Compte non tenu des éléments non récurrents, le RBE à fin mars 2015 augmente de **9%** par rapport à la même période de 2014.
- Le coefficient d'exploitation est de **52,9%** à fin mars 2015 vs 51,9% à fin mars 2014. Compte non tenu des éléments non récurrents, le coefficient d'exploitation s'est amélioré de 0,2 point de pourcentage à **52%** vs 52,2% à fin mars 2014.